



ALTERNATIVE Police

47-49 avenue Simon BOLIVAR 75019 PARIS

☎ : 01.80.49.66.87 - ✉ : secretariat@alternativepn.fr

www.alternativepn.fr

Paris, le 23 décembre 2019

Communiqué

de presse

Réforme des retraites des policiers

ALTERNATIVE Police lance un ultimatum !

Alternative Police a pris connaissance des annonces faites par le Président de la République lors de son déplacement en Côte d'Ivoire à propos de la réforme des retraites sur le régime universel qui ne touchera pas les armées en général et les gendarmes en particulier.

Alternative Police relève que ces mêmes propos ont été tenus par Florence Parly, Ministre des Armées, quelques jours auparavant lors de son intervention devant le Conseil Supérieur de la Fonction Militaire rassurant alors les gendarmes sur l'avenir de leur pension de retraite.

Alternative Police est particulièrement scandalisé et en colère des propos de l'exécutif alors que les policiers resteront majoritairement soumis à la future réforme des retraites. Malgré les engagements réitérés du ministre de l'intérieur pour rassurer les policiers, les faits démontrent que leur statut spécial et leur régime dérogatoire des retraites sont effectivement mis à mal :

- Les bonifications quinquennales de retraite, telles qu'elles existent, sont bel et bien supprimées pour les fonctionnaires nés à partir de 1985,
- Le statut spécial police est quant à lui réellement menacé et en danger.
- Les jeunes policiers ne partiront pas avant 64 ans et non 57 ans comme actuellement
- La pénibilité du travail n'est pas prise en compte

ALTERNATIVE Police rappelle au Président de la République et au gouvernement, que la police et la gendarmerie sont étroitement liées par l'arbitrage QUEUILLE de 1949 qui permet un principe de réciprocité des avantages obtenus par les uns ou par les autres. Ainsi, à chaque fois que les syndicats de police obtiennent des avancées salariales et indemnitaires les gendarmes en bénéficient de facto.

ALTERNATIVE Police exhorte le Pouvoir à appliquer ce principe de réciprocité. Ce qui vaut pour les gendarmes, en matière d'avantages retraite, doit valoir pour tous les policiers. Déjà en 2001, il a fallu mobiliser plus de 30000 Policiers dans la rue pour obtenir, entre autres, le paiement de jours RTT à l'identique des gendarmes.

ALTERNATIVE Police en a assez de ce dédain et de cette différence de traitement entre Gendarmes et Policiers.

ALTERNATIVE Police en a également assez de ce prétexte fallacieux du statut militaire systématiquement avancé pour exclure les policiers de certaines mesures.

Le Pouvoir en place ne doit pas oublier que les policiers ont été les derniers remparts contre des individus hostiles à la République ! **C'est pourquoi, poussé dans ses retranchements malgré des semaines de dialogue social constructif, ALTERNATIVE Police lance un ultimatum !**

- Si la parité Queuille n'est pas appliquée,
- Si les dispositions des lois de 1946 et 1948 en matière de statut spécial sont remises en causes pourtant obtenues en contrepartie de l'abandon du droit de grève,

alors, les policiers reprendront de facto leur droit de grève ! Si le gouvernement a la mémoire courte, les policiers sauront lui rappeler qu'ils sont bien l'unique dernier rempart de notre démocratie.